



Interview

Patrick Heurtaux

Président de Senlis Entreprises



Pour un réel partenariat entre les entreprises et la CCSSO

La Communauté de Communes vient de prendre la compétence Développement Économique et Politique Locale du Commerce. Selon vous quelles sont les attentes des entreprises du territoire vis-à-vis de ce nouvel échelon de référence ?

Il faut savoir que j'ai été nommé Président de Senlis Entreprises il y a environ deux mois, c'est donc tout récent. Ce que nous attendons en tant qu'entrepreneurs, c'est qu'il y ait un réel échange entre les acteurs économiques, institutionnels ou autres, et les entreprises.

Nous souhaitons porter des projets sur lesquels, nous les entreprises, aurons pris part au cahier des charges qui définira avec la Communauté de Communes un plan d'action sur les deux à cinq prochaines années.

Ce que j'attends, c'est qu'il y ait une relation de partenariat et de collaboration.

Notre conseil d'administration représentant tous les adhérents du Club Senlis Entreprises, déterminera les projets à soutenir et à soumettre à la Communauté de Communes ou autres institutions nécessaires.

Aujourd'hui, l'objectif de Senlis Entreprises comme celui de la Communauté de Communes, est d'éviter le départ des entreprises hors de notre territoire et d'en attirer des nouvelles sur l'ensemble de notre périmètre géographique.

La convergence de nos compétences et de nos informations seront gages d'avancements et de résultats.

L'association Senlis Entreprises permet de parler d'une seule voix sans déperdition ni perte de temps. Nous nous sommes organisés en Commission dans des domaines comme l'Urbanisme, le Développement Économique, les Transports, la Communication et les Relations avec les Institutions. Nous avons la volonté d'être un véritable acteur de la vie économique du Sud de l'Oise et souhaitons élargir nos relations avec par exemple le GERCC ou Roissy Entreprises.

L'attente que nous avons envers la Communauté de Communes Sud Oise avec ses nouvelles compétences se résume tout simplement à un partenariat efficace.

Quels sont les investissements urgents à opérer dans la Zone d'Activités Économiques ?

Il convient de régler déjà le problème de l'Ecoquartier : le projet a été voté avec une réalisation qui bloque le développement économique de certaines sociétés de la ZAE.

Nous souhaitons faire appliquer les règles en matière d'urbanisme au sein de la Zone d'Activités Économiques pour qu'elle redevienne attractive, notamment en matière d'embellissement et d'entretien. La Communauté de Communes initie maintenant un plan de modernisation des voiries. Nous accueillons plus que positivement cette action et souhaiterions être informés en amont et au fur et à mesure des phases de travaux. En nous impliquant dans les projets, cela aura un impact plus important et permettra de créer du lien avec l'ensemble des entreprises.

Pourquoi ne pas venir faire une conférence dans les locaux de Senlis Entreprises avec tous les adhérents, pour présenter le projet de développement

économique de la Communauté de Communes ? C'est un élément concret qui valoriserait notre relation.

L'objectif n'est pas de bloquer les projets, au contraire, il faut intégrer in facto la relation de partenariat avec Senlis Entreprises, cela ira plus vite dans la compréhension et la réalisation des projets.

Senlis Entreprises a aussi pour vocation de parrainer les nouvelles entreprises pour faciliter leur intégration localement et auprès des institutions.

Un sujet qui me tient particulièrement à cœur est le soutien moral entre chefs d'entreprises. L'échange et l'appartenance de chacun dans le Club sont précieux.

Je vais également organiser des conférences pertinentes pour nous ouvrir de nouveaux champs sur les sujets de transformation et d'agilité.

La mise en place d'un Club Entreprises par la Communauté de Communes en partenariat avec Senlis Entreprises vous apparaît-elle pertinente ?

Non, la mise en place d'un Club doublon n'a aucun intérêt. Il suffit d'aider Senlis Entreprises pour que l'association puisse se développer. La cohésion et l'optimisation sont de mise.

Ma première action a été de répertorier toutes les entreprises sur le secteur.

Avec le Grand Paris, la mobilité devient un véritable enjeu. Par conséquent, les entreprises recherchent les sites les plus appropriés pour pouvoir s'implanter et le territoire ne devra pas manquer cette occasion.

Enfin, selon vous, les entreprises du territoire ont-elles besoin de soutien de la Communauté de Communes pour connaître les aides publiques disponibles pour les accompagner ?

Oui, il y en a toujours besoin. Une information sur votre site internet serait déjà accessible plus facilement.

Il faudrait que cela concerne aussi toutes les PME dont celles de moins de 20 personnes.

Sur quels éléments souhaitez-vous conclure cette interview ?

Pour participer activement au développement économique du Sud de l'Oise, à compter de janvier, Senlis Entreprises met en place son plan d'action 2019/2020.

Nous allons répertorier l'ensemble des demandes des entreprises du Club et il conviendra de discuter avec la Communauté de Communes des différentes actions à mettre en place.

La plupart des chefs d'entreprise ne savent pas ce que fait la Communauté de Communes, d'où l'importance d'une bonne communication en partenariat avec le Club Senlis Entreprises.

Je tiens à remercier plus particulièrement Madame Lebas d'avoir pris l'initiative de cette interview qui marque le début d'une longue relation entre le Club et les pouvoirs locaux.

www.senlis-entreprises.fr